

RAPPORT ANNUEL
Conseil d'établissement

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l’infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'établissement

Au nom des membres du conseil d'établissement de l'école de La Source, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel pour l'année scolaire 2024-2025.

Réalisations et faits saillants de l'année

Au cours de nos rencontres tenues durant l'année, le conseil a eu l'occasion de se pencher sur divers sujets importants. Parmi les dossiers traités :

- Analyse et approbation du projet éducatif 2023-2027;
- Suivi pour la sécurité de la cour d'école;
- Approbation du budget de l'école et des répartitions financières pour les activités pédagogiques, les services aux élèves et les projets spéciaux;
- Approbation pour l'achat de matériel dédié à la pédagogie nature;
- Approbation des sorties scolaires, qui ont permis d'enrichir l'expérience éducative des enfants;
- Consultation et approbation des règles de vie;
- Suivi du projet éducatif, en lien avec les valeurs de l'école, la réussite scolaire et le bien-être des élèves.

Une belle collaboration

Je tiens à souligner la belle collaboration qui a régné entre les membres du conseil, la direction, les enseignants et les parents. Chaque rencontre a été menée dans le respect, l'écoute et le souci constant d'agir dans le meilleur intérêt des élèves.

Remerciements

Je tiens à remercier toute l'équipe-école, qui, malgré les défis rencontrés et les conditions, parfois, difficiles, gardez toujours le sourire et assurez la réussite et le bien-être de nos enfants. Je veux, également, remercier Mme Line et Mme Geneviève pour leur accompagnement, transparence et disponibilité tout au long de l'année. Merci aussi à tous les membres du conseil d'établissement pour votre présence assidue et votre implication sincère. Votre contribution fait une réelle différence dans le milieu scolaire.

En conclusion

L'année scolaire 2024-2025 aura été marquée par des projets enrichissants, des échanges constructifs et une volonté commune d'améliorer le quotidien de nos enfants. Je suis fière du travail accompli et de la dynamique de collaboration que nous avons su bâtir ensemble.

Audrey Nadeau

Présidente du Conseil d'établissement de l'École de la Source

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus	7
Annexes	Erreur ! Signet non défini.

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Audrey Nadeau	Parent, présidente du CE
Alexandre Canuel	Parent
Sindy Faucher	Parent
Patrick Beaudoin	Parent
Priscille Samson	Parent
Marie-Ève Jalbert	Technicienne en service de garde
Sophie Daigle	Enseignante
Marie-Ève Aubé	Enseignante
Kathy Rodrigue	Enseignante
Geneviève St-Cyr	Direction

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année) extraordinaire, sous-comité, etc.	Type de séance préciser : ordinaire,
15 octobre 2024	ordinaire
3 décembre 2024	ordinaire
25 février 2025	ordinaire
20 mai 2025	ordinaire
5 juin 2025	ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Décembre 2024	Adopté	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Juin 2025	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Mai 2025	Approuvé	
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2025	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2025	Adopté	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2025	Adopté	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Octobre 2024	Adopté	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Mai 2025	Consultation effectuée	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Juin 2025	Consultation effectuée	
Transmission de documents à l'intention des parents	Décembre 2024	Consultation effectuée	
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Février 2025	Approuvé	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Juin 2025	Consultation effectuée	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Juin 2025	Approuvé	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2025	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	N/A	Approuvé	
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Décembre 2024	Consultation effectuée	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	N/A	Consultation effectuée	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Octobre 2024	Approuvé	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Juin 2025	Approuvé	
Adoption du budget annuel de l'établissement	Mai 2025	Adopté	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			

2.3 Résultats obtenus

Le conseil d'établissement a pris la décision d'augmenter les services offerts aux élèves en ajoutant 10% en orthopédagogie ainsi que des heures de soutien TES. L'école a deux TES dont une à 32h et une autre à 33h. Ces mesures de soutien pédagogique et comportemental visent à favoriser la réussite à long terme des élèves.

En ajoutant ces services, l'établissement répond aux besoins spécifiques des élèves ayant des troubles d'apprentissage ou des besoins éducatifs particuliers. Cela contribue également à créer un environnement inclusif, bienveillant et propice à l'apprentissage pour tous les élèves.